

Comme vous le savez, le Canada assurera la présidence des négociations de la ZLEA jusqu'en octobre prochain. Son mandat se terminera par une réunion des ministres du Commerce, qui se tiendra à Toronto les 1<sup>er</sup> et 2 novembre, dans la foulée du Forum des gens d'affaires des Amériques devant avoir lieu les 30 et 31 octobre.

Je suis en outre heureux d'annoncer que M. Kent Jespersen a été nommé à la présidence du Forum. Jusqu'à tout récemment, M. Jespersen était président de NOVA Gas International et il assure actuellement la présidence de La Jolla Resources International, installé à Calgary. Pour assurer la réussite des travaux du Forum, il travaillera en étroite collaboration avec le Conseil canadien pour les Amériques et d'autres groupes de gens d'affaires canadiens.

Aujourd'hui, j'aimerais vous faire part du progrès accompli jusqu'ici et vous parler de certains des grands défis qui se présentent à nous.

Jusqu'ici, les négociations de la ZLEA progressent comme prévu. Grâce à la présence des 34 dirigeants à Santiago, elles ont pris un bon départ, et le Secrétariat administratif a entrepris ses activités, ici, à Miami. Je suis en outre ravi que M. Michael Eastman ait été nommé au poste de directeur.

En juin, le Canada a présidé la première réunion du Comité des négociations commerciales, à Buenos Aires. Le Comité a établi les programmes de travail des neuf groupes de négociation. En septembre et en octobre, ces groupes se sont réunis de nouveau à Miami pour entreprendre leurs travaux.

À la réunion de juin, le Comité a établi des programmes de travail pour les trois organes, qui portent sur certaines des grandes questions auxquelles nous devons faire face, à savoir le commerce électronique, les intérêts particuliers des petites économies et la participation de la société civile. Ces organes ont aussi entamé leurs travaux en octobre.

Pas plus tard que la semaine dernière, au Suriname, le Comité des négociations commerciales s'est réuni une seconde fois. Les travaux, qui portaient principalement sur la facilitation du commerce, ont permis de faire de réels progrès, nos négociateurs en chef étant convenus de se concentrer d'abord sur les formalités douanières. Ils se réuniront de nouveau dans quelques mois pour étudier plus avant les choix qui s'offrent à eux.

Par conséquent, le processus de négociation est engagé.

En rendant compte du progrès accompli, nous ne sous-estimons pas pour autant les obstacles qui se dressent devant nous. Ils sont loin d'être négligeables, certes, mais il ne saurait en être autrement dans toute entreprise de cette envergure.

Pour sa part, le Canada estime qu'il faut s'attaquer à cinq grands défis : l'approbation de la procédure accélérée aux États-Unis, la facilitation du commerce, la participation de la société civile, la taille inégale des différents acteurs et la crise financière mondiale.

Permettez-moi d'aborder ici chacune de ces questions :

Premièrement, l'approbation de la procédure accélérée.

Il est malheureux, pour ne pas dire décevant, que le gouvernement américain n'ait toujours pas approuvé cette procédure. Pour l'instant, même si cette situation n'a rien d'irréversible, elle influe sans contredit sur l'engagement des États-Unis. Cela se répercutera sur la participation des autres intéressés, car aucun pays n'acceptera de mener une autre fois les mêmes négociations.

De manière plus générale, cela envoie un message ambigu sur l'engagement américain à l'égard de la libéralisation du commerce. En effet, il serait regrettable que les États-Unis, qui ont été à la fois les artisans et les bénéficiaires de la libéralisation au cours des 25 dernières années, défendent cette cause avec moins de vigueur et abandonnent leur rôle de chef de file.